



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 24 avril 2017 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,22 par action, soit € 1,037 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n°7 sera payable à partir du 15 mai 2017 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de MM. Ernst-Wilhelm CONTZEN, Jo SANTINO et Frank WAGENER. Par ailleurs, l'Assemblée générale ordinaire a nommé un nouvel administrateur en la personne de M. Jürgen VANSELOW.

M. Jürgen VANSELOW est associé dans un cabinet international de recrutement basé à Francfort. Il est expert en ressources humaines dans les services financiers et plus particulièrement dans le domaine du Private equity.

Le Conseil d'administration a reconduit M. Jacquot SCHWERTZER dans sa fonction d'administrateur-délégué. M. François TESCH ne souhaitant plus assumer la fonction d'administrateur-délégué, le Conseil d'administration a uniquement reconduit son mandat de président. Monsieur François TESCH assumera dorénavant la fonction de président exécutif.

Le rapport annuel 2016 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration
Leudelange, le 24 avril 2017

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu.
Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu